



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Sainte-Agathe-des-Monts, le 15 janvier 2021

Objet : Rappel des mesures sanitaires en vigueur pour le retour en classe

Chers parents du secondaire,

À la suite des dernières annonces ministérielles, nous nous assurons de respecter les directives émises par la Santé publique afin d'assurer la sécurité et la santé de tous nos élèves et des membres du personnel. Toutes nos équipes demeurent engagées à fournir à nos élèves le plus haut niveau de service et de soutien qu'ils méritent et nous nous réjouissons de pouvoir continuer à travailler auprès d'eux. Comme les élèves du secondaire retourneront en classe dès lundi prochain le 18 janvier 2021, nous tenions à vous faire un rappel des principales mesures sanitaires qui seront en vigueur.

PRÉSENCE À L'ÉCOLE

- Le retour en classe aura lieu le 18 janvier 2021.
- Les élèves de 3^e, 4^e et de 5^e secondaire viendront désormais en classe un jour sur deux. Ils suivront leur horaire régulier, mais alterneront entre des cours en classe et à distance. Ils poursuivront leurs apprentissages.
- Des clés LTE pourront être prêtées aux élèves n'ayant pas accès à un réseau Internet à domicile.

PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE

- Tous les élèves devront porter un masque de procédure en tout temps dans l'école (et en classe), sur le terrain de l'école et dans le transport scolaire.
- Deux masques de procédure seront distribués quotidiennement aux élèves et aux enseignants.
- Pour tous les élèves, le masque de procédure peut être retiré lorsqu'une activité physique est pratiquée. Une distance de 2 mètres doit alors être respectée entre les élèves et le masque de procédure doit être remis aussitôt l'activité terminée.

AUTRES MESURES

- Les programmes particuliers comme les Sports-Études et Arts-Études se poursuivront seulement à l'intérieur du groupe-classe stable.
- Toutes les activités parascolaires et les sorties éducatives seront suspendues.
- Les repas du midi se prendront dans les classes ou à la cafétéria. La distanciation physique de 2 mètres entre groupes-classes stables différents doit être maintenue. Les élèves peuvent retirer leur masque de procédure lorsqu'ils sont assis et prêts à manger.
- D'ici au 8 février, seulement des repas froids seront servis dans les cafétérias des écoles secondaires Augustin-Norbert-Morin, Curé-Mercure et Polyvalente des Monts.
- Les services professionnels (ex. orthopédagogie) pourront continuer d'être offerts aux élèves, soit de façon individuelle ou par groupe de maximum six élèves. Si ces derniers proviennent de groupes-classes différents, la distanciation de deux mètres devra être respectée.
- Les visiteurs à l'école seront réduits au minimum.

Nous recevons actuellement plusieurs questions en lien avec les différents services d'enseignement pouvant être offerts en ce contexte de pandémie. C'est pourquoi nous désirons vous rappeler les services d'enseignement possibles et les modalités de soutien s'y rattachant. Nous vous invitons à consulter le [tableau à cet effet](#).

Je vous remercie de votre essentielle collaboration.

Veuillez accepter mes salutations distinguées.



Le directeur général,
Sébastien Tardif